




LES AMÉNAGEMENTS LES ARBRES ET LA VÉGÉTATION



LES CARACTÉRISTIQUES À PRIVILÉGIER

- Le choix d'arbres possédant un **grand indice de canopée** permet d'atteindre 40% ou plus de couverture du stationnement
- La **répartition des arbres doit être régulière** sur le stationnement, en îlot central et en périphérie, en évitant les arbres isolés
- **L'espace au sol doit être suffisant** pour la croissance des racines
- Les **essences** doivent être sélectionnées selon leur **résistance** au climat québécois, au sel de déglçage et aux polluants

LE CHOIX DES ESPÈCES ET TYPES DE VÉGÉTAUX

-  Les **feuillus** fournissent de l'ombre en été et laissent passer les rayons du soleil en hiver
- Les **conifères** gardent leurs épines en toutes saisons et servent d'écran de protection contre le vent et le bruit

LES BÉNÉFICES

- La **protection** des usagers et des automobiles lors des fortes chaleurs
- L'amélioration de **l'esthétique** du stationnement
- La hausse de la **valeur foncière**
- L'amélioration du processus d'**infiltration** de l'eau pluviale
- La création de **corridors verts** et de refuges pour la biodiversité

À CONSIDÉRER AUSSI DANS VOTRE CHOIX

- La conservation de la végétation existante
- La mixité des espèces afin d'éviter la monoculture
- Les distances de plantation pour une bonne croissance
- La silhouette des arbres pour maximiser l'ombrage
- La capacité d'évapotranspiration pour rafraîchir l'air
- L'exposition au vent et au soleil
- La localisation des lieux d'entreposage de la neige
- La localisation des chemins piétons et cyclistes

Arbres feuillus	600\$/u ou 70\$/m.lin
Arbres conifères	700\$/u ou 150\$/m.lin
Rangée d'arbustes feuillus	50\$/m.lin
Rangée de petits arbres conifères	150\$/m.lin
Massif d'arbustes, vivaces et couvre-sol	60\$/m ²

Les coûts unitaires sont donnés à titre indicatif et varient en fonction des projets.



L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE